



## Développement !!

Depuis plus de deux ans, la nouvelle direction du **SYNEP CFE-CGC** a consolidé le fonctionnement du syndicat par des moyens et un investissement des militants plus important : délégués régionaux, plaque, Convention, presse. La rentrée scolaire 2006-2007 sera le point de départ de notre action renouvelée.

**edito**

Le mot d'ordre pour l'année sera : « Développement ».

Pourquoi ? Simplement pour être encore plus entendu ! Chaque militant de plus est une bouche qui dit ce que nous faisons et nous savons que c'est d'abord le contact individuel, personnel, qui est porteur. Il est aussi deux oreilles à l'écoute de tous, cadres et non cadres.

Egalement pour être encore plus fort et performant dans la préparation des élections aux CCMA/CCMD, dès septembre nous avons tous à nous mobiliser pour établir les listes académiques et départementales.

Le Congrès du mercredi 18 octobre 2006 sera notre lancement de cette préparation aux élections. Les intervenants nous sensibiliseront aux actions à mener. Je me réjouis de pouvoir tous nous rassembler et je compte sur vous !

2007 sera aussi une année électorale. Présidentielle certes, avec la nomination d'un nouveau Ministre de l'Education Nationale. Elle sera aussi l'année de l'élection de l'équipe de direction du **SYNEP CFE-CGC** lors de l'assemblée générale de mars. Année charnière d'enracinement, elle sera notre année de développement.

Bonne rentrée à tous et à chacun !!

**Philippe de MARTHE**

## Syndicat National de l'Enseignement Privé

63, rue du Rocher 75008 Paris - Tél. 01 55 30 13 19 - Fax 01 55 30 13 20

e-mail : [synep@cfecgc.fr](mailto:synep@cfecgc.fr) Site Internet : [www.synep.org](http://www.synep.org)

Directeur de la publication : Philippe de MARTHE - Maquette : Evelyne CIMA

Imprimé par nos soins à 1000 exemplaires. Dépôt légal à parution



## **Le gouvernement et la lampe magique « Frotte, frotte » et le génie exauce tout !!**

Il était une fois un premier ministre qui voulait du CPE. Aussitôt la rue fut envahie et devant la force de celle-ci, le CPE, « pschitt ! » comme disait le Président Chirac, disparut.

Arrivèrent les examens, après un mois sans cours, et le ministre de ROBIEN frota la lampe magique !

Le génie fut actif, lava plus blanc les copies, et les résultats furent en hausse !

Génie sans bouillir, génie décapant, génie corrigeant, quel est ton nom ?

Et le génie répondit : Je m'appelle « pré élection ! »

**Philippe de MARTHE**

### **Sublime BAC 2006 en chiffres**

86,5% de réussite pour le « bac général »

(2,6% de plus qu'en 2005)

89,1% de réussite pour le « bac S »

(4,4% de plus qu'en 2005)

Un candidat a obtenu une moyenne supérieure à 20/20. Non seulement il faut le faire, mais il faut, aussi, que les barèmes le permettent !

Ces résultats n'ont cependant pas affecté le moral de notre ministre de tutelle, bien au contraire !

Décidément, l'Education est bien trop sérieuse pour être laissée en pâture au politiciens.

**Evelyne CIMA**

---

**Enseignants devenus agents de l'Etat, cette information devrait vous être utile.**

**Contrairement à ce que certains pourraient penser, à l'Education Nationale il n'y a pas que la MGEN comme mutuelle.**

**Par esprit de concurrence, le SYNEP CFE-CGC vous joint, à ce bulletin, une publicité pour vous faire connaître la MGSP.**

---

S'il y a des grèves dès le début de la prochaine rentrée scolaire, on peut présager que les futurs résultats au bac friseront les 110% : 100% de ceux qui se seront présentés plus, par



exemple, 10% tirés au sort parmi le reste de la population !

## « Garantie de la priorité d'emploi » Une notion perverse

En cette période de mutations, certains enseignants du privé sous contrat commencent à prendre conscience de la différence qu'il y a entre la «garantie de la priorité d'emploi » (inscrite dans la Loi Censi et dénoncée par le **SYNEP CFE-CGC**) et la « garantie d'emploi ».



La situation de certains CAFÉPIENS et de la majorité des CAER, principalement en anglais et en EPS, demeure préoccupante dans plusieurs académies dont celle de Lyon.

En effet, nombre de ces dossiers ont du être transférés au mouvement national, faute de postes vacants dans leur académie. Et ces lauréats 2005, avec stage validé en 2006, devront accepter une mutation d'office dans n'importe quelle autre académie (s'il y existe encore des postes libres), accepter un temps partiel, avec salaire amputé d'autant, sous peine de voir leur précieux concours purement et simplement annulé !

Le **SYNEP CFE-CGC** dénonce une fois de plus cette notion perverse de « garantie » qui ne garantit rien !

---

**Dès à présent, pensez à réserver votre journée du 18 octobre 2006 pour participer à notre congrès.**

**Pour cet événement, vous recevrez votre invitation officielle courant septembre.**

Le 13 juin 2006

### Communiqué de presse

Le Ministre ALLEGRE, en son temps, voulait « dégraisser le mammoth » !  
Le 1<sup>er</sup> Ministre de VILLEPIN le fait !

8700 postes vont être supprimés dans l'Éducation Nationale, alors que notre jeunesse a un besoin accru d'être encadrée par des enseignants et des éducateurs.

Le SYNEP CFE-CGC s'indigne d'une telle mesure et demande au 1<sup>er</sup> Ministre de se remémorer la fin 2005 quand une jeunesse, dans la rue plutôt qu'à l'école, faisait brûler des voitures.

Donnez-nous des professeurs et des éducateurs et si vous avez un souci de budget, gaspillez moins côté « Clémenceau » !

## Adhésion - Réadhésion - Abonnement - année 2006

M., Mme, Mlle :..... Prénom :.....

Adresse personnelle: .....

.....

Tél. :..... e-mail :.....

Etablissement scolaire :.....

.....

Emploi(s) (sous contrat / hors contrat) .....

*en Ecole - Collège - LEG - LET - LEP - Agricole - Supérieur - autre :.....*

- \*ADHÈRE au SYNEP (avec abonnement à Synep-Express gratuit) pour 2006

**(66% de votre cotisation est déductible du montant de votre impôt)**

- \*M'abonne seulement à Synep-Express (10 € pour 1 an) fiscalement non déductible

- \*Règle en 1, 2, 3 ou 4 chèques

\* (rayer les mentions inutiles)

*Ces informations sont réservées au SYNEP et, conformément à l'article 27 de la Loi 78-17 du 6/1/78, les intéressés disposent, pour les informations les concernant, d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce au siège*

**SYNEP CFE-CGC**

**63 rue du Rocher**

**75008 PARIS**

**Tél. 01 55 30 13 19**

**Fax. 01 55 30 13 20**

**[synep@cfecgc.fr](mailto:synep@cfecgc.fr)**

A...

le...

Signature

Montant  
de la cotisation

### Barème des cotisations 2006

En dessous de 762 €	<b>60,00 €</b>	De 1675 à 1750 €	<b>140,00 €</b>
De 762 à 838 €	<b>67,00 €</b>	De 1751 à 1826 €	<b>146,00 €</b>
De 839 à 914 €	<b>73,00 €</b>	De 1827 à 1902 €	<b>152,00 €</b>
De 915 à 990 €	<b>79,00 €</b>	De 1903 à 1978 €	<b>159,00 €</b>
De 991 à 1066 €	<b>85,00 €</b>	De 1979 à 2054 €	<b>167,00 €</b>
De 1067 à 1142 €	<b>91,00 €</b>	De 2055 à 2130 €	<b>175,00 €</b>
De 1143 à 1218 €	<b>97,00 €</b>	De 2131 à 2206 €	<b>182,00 €</b>
De 1219 à 1294 €	<b>103,00 €</b>	De 2207 à 2282 €	<b>190,00 €</b>
De 1295 à 1370 €	<b>109,00 €</b>	Au delà de 2.282 € net par mois,	
De 1371 à 1446 €	<b>115,00 €</b>	aux 190 € ajouter 8 € par tranche de 76 €	
De 1447 à 1552 €	<b>121,00 €</b>		
De 1553 à 1598 €	<b>127,00 €</b>	Retraité ou 2ème adhérent d'un couple	
De 1599 à 1674 €	<b>133,00 €</b>	membre du SYNEP CFE-CGC :	<b>60,00 €</b>